

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne
N° gestion : 88 B h 96
le : 06 AOUT 2012
N° dépôt : 5040
Vice du greffier : [Signature]

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES et par abréviation V.D.A.
Société par actions simplifiée au capital de 274 390 euros
Siège social : 17, Place du Bicentenaire, 42100 SAINT-ETIENNE
347 679 243 RCS SAINT-ETIENNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 AVRIL 2012

L'an 2012
Le 25 avril,
A 14 heures,

Les associés de la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES et par abréviation V.D.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 17, Place du Bicentenaire 42100 SAINT-ETIENNE, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques VITROLLES, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Mirelle DUFFAY est désignée comme secrétaire.

Monsieur Bruno PERRIN, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent les 11930 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président,
- Rectification relative à la dénomination sociale,
- Dissolution sans liquidation de la société VDA AUDIT,
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, après avoir rappelé que l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28 mars 2012 avait adopté la dénomination sociale « VITROLLES DUFFAY ASSOCIES et par abréviation V.D.A. » décide de préciser en tant que de besoin, que la dénomination sociale est « VITROLLES DUFFAY ASSOCIES – V.D.A. » à compter du 28 mars 2012 et décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts pour tenir compte de cette précision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide la dissolution anticipée, sans liquidation de la société VDA AUDIT, dont la totalité des parts sociales est détenue par la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A..

En conséquence, elle donne tous pouvoirs à son Président à l'effet de souscrire la déclaration de dissolution de la société VDA AUDIT, de signer tous actes, et d'accomplir toutes formalités permettant la réalisation de la décision qui précède.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

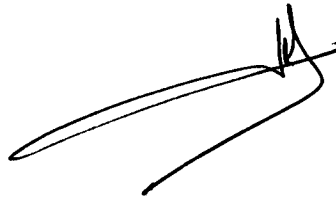
CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour copie certifiée conforme :

Le Président : Jacques VITROLLES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate mark.